



LE RECTORAT COMMUNIQUE

Le registre des inscriptions aux examens d'entrée dans les établissements scolaires publics pour les élèves des établissements privés hors contrat est ouvert du **LUNDI 17 MAI 2010 au LUNDI 7 JUIN 2010** **délai de rigueur.**

Les demandes établies sur papier libre (veuillez préciser les coordonnées de l'école privée, l'établissement scolaire public sollicité ; joindre 2 enveloppes affranchies à l'adresse du candidat, les deux derniers bulletins scolaires) doivent parvenir au Rectorat de la Martinique à Terre-ville Schoelcher - au bureau D.E.C. 2 – porte 107 avant la date de clôture ci-dessus indiquée.